



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

PROVINCE DE QUÉBEC
Scott
Beauce-Nord
Le 16 novembre 2023

Procès-verbal de la cent-cinquante-quatrième rencontre du conseil d'administration du COBARIC qui s'est tenue le 16 novembre 2023 à Sainte-Marie.

Les membres votants suivants étaient présents :

<i>Mme Chantal Bouchard</i>	<i>Mme Danièle Provencher</i>
<i>M. Luc Proulx</i>	<i>M. Pierre Dumas</i>
<i>M. Daniel Samson</i>	<i>M. Serge Côté</i>
<i>M. Jocelyn Vallières</i>	<i>M. Sylvain Denoual</i>
<i>M. Denis Dion</i>	<i>Mme Jenny Lehoux</i>
<i>M. Gérald Grenier</i>	<i>M. Jean Cliche</i>

Les membres votants suivants étaient absents :

<i>M. Daniel Giguère</i>	<i>M. Harold Guay</i>
<i>M. Olivier Dumais</i>	<i>M. Jonathan Lasnier</i>
<i>M. Gilles Paquet</i>	<i>M. Éric Cliche</i>
<i>M. Jean-Marc Doyon</i>	<i>M. Robert Mercier</i>
<i>M. François Veilleux</i>	

Les membres non-votants suivant étaient présents :

<i>M. Simon Castonguay</i>	<i>Mme Annie Goudreau</i>
<i>M. Simon Arbour</i>	<i>Mme Arianne Lebel</i>
<i>M. Guy Parenteau</i>	

Étaient également présentes :

Madame Véronique Brochu, directrice générale et Madame Pauline Marquer, Coordinatrice des mandats et du PDE.

Section administrative COBARIC

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'assemblée est ouverte à 19h03. Le quorum est atteint avec la présence de 12 administrateurs. M. Guy Parenteau a été présent au conseil d'administration à partir du point 7. Mme Pauline Marquer a été présente aux points 7, 8 et 9.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Un projet d'ordre du jour a été remis par courriel, lors de l'avis de convocation. Le varia demeure ouvert. Aucun membre ne déclare de conflits d'intérêts.

Résolution CA154/16112023/001

*Il est proposé par Monsieur Pierre Dumas
appuyé par Monsieur Serge Côté
et résolu à l'unanimité*

D'ADOPTER l'ordre du jour avec dispense de lecture.



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

3. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la 153e rencontre du conseil d'administration du 21 septembre 2023

Un suivi du point 6. *Rapport du comité aviseur finances et recommandations du comité exécutif à cet effet* est fait par le président et la direction générale. Également un suivi du point 8.1 *Suivi et réponse de la direction générale de la MRC des Etchemins à notre demande du 16 mars 2023. - 24 juillet 2023* est fait par M. Proulx.

Résolution CA154/16112023/002

*Il est proposé par Monsieur Pierre Dumas
appuyé par Madame Danièle Provencher
et résolu à l'unanimité*

D'ADOPTER les comptes-rendus de la 153^e rencontre du conseil d'administration du 21 septembre 2023.

4. Dépôt des procès-verbaux de la 53^e rencontre du comité exécutif du 12 septembre 2023

Le procès-verbal est déposé.

5. État des résultats au 30 septembre 2023 et dépôt de la liste des comptes payés de septembre, des Visas de septembre et octobre 2023 et la remise Visa.

La direction présente l'état des résultats ainsi que la liste des comptes payés et visa déjà approuvés par le comité exécutif. La direction répond aux questions des membres.

6. Messages du président

6.1. Voie de contournement

Le président informe les membres qu'une lettre a été transmise au MELCCFP à ce sujet. Il mentionne que l'on a très bien manœuvré ce dossier. Il souligne l'implication de quelques administrateurs et les remercie de leur apport dans la rédaction de ladite lettre, laquelle rapporte les préoccupations des acteurs de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière. Finalement, un suivi des démarches du COBARIC a été fait avec le milieu municipal, en Estrie et en Chaudière-Appalaches.

6.2. 30e du COBARIC

M. Proulx mentionne que le comité communication s'est rencontré dans les dernières semaines notamment sur le dossier du 30^e anniversaire du COBARIC. Un sondage a été remis au conseil d'administration à cet effet et un sondage aux membres du COBARIC est à venir. En comité exécutif, il a été proposé de contacter M. Russell Gilbert, ancien président du COBARIC, pour son appui en tant qu'ambassadeur dans le cadre des festivités. Une rencontre est à venir avec le président, la direction et M. Gilbert. Ainsi, les décisions sur cet événement se veulent concertées et à l'image de ces membres. On prévoit l'événement au lancement des festivités du 30^e, soit à l'automne 2024. D'autres échanges ont lieu afin de mentionner des dates possibles pour la tenue de l'événement ainsi que des pistes de financement.



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

Section administrative PDE

7. Adoption de la stratégie de mobilisation dans son ensemble pour dépôt au 1er décembre 2023 en tant que livrable au MELCCFP

Mme Brochu effectue un rappel des consignes ministérielles relativement à ce livrable. Elle présente l'organigramme de l'organisation. Mme Pauline Marquer poursuit en étayant la vision et les objectifs de la stratégie de mobilisation élaborée et retenue par les membres dans de précédentes consultations. Des questions sont posées et des commentaires sont émis par les administrateurs. Une légère modification de libellée à l'objectif 1 est faite.

Résolution CA154/16112023/003

*Il est proposé par Madame Danièle Provencher
appuyé par Monsieur Pierre Dumas
et résolu à l'unanimité*

D'ADOPTER la stratégie de mobilisation à la concertation du COBARIC avec la modification proposée.

8. Choix d'une date de rencontre supplémentaire en visioconférence du conseil d'administration en janvier afin de produire la vision pour le PDE 2024-2034

La date du 25 janvier 2024 est proposée.

Résolution CA154/16112023/004

Il est proposé par Monsieur Denis Dion
appuyé par Madame Jenny Lehoux
et résolu à l'unanimité

D'AJOUTER une rencontre de travail le 25 janvier 2024 au calendrier des rencontres du conseil d'administration du COBARIC.

Section concertation PDE

9. Présentation des orientations et objectifs de l'ensemble des problématiques priorisées à la suite des consultations effectuées depuis 2022

9.3 Approbation du processus de concertation à la mise à jour du PDE 2024-2034

Le point 9.3 est fait en premier ici. Mme Marquer effectue un survol des différentes consultations tenues depuis 2022 quant à la mise à jour du PDE du COBARIC pour 2024-2034. On souligne la diversité des membres aux rencontres, des secteurs d'activités présents aux consultations et de la qualité de ces dernières.

Résolution CA154/16112023/005

Il est proposé par Madame Jenny Lehoux
appuyé par Monsieur Denis Dion
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le processus de concertation à la mise à jour du PDE 2024-2034.

9.1 Atelier sur les orientations et objectifs et approbations possibles

Mme Pauline Marquer effectue un rappel des consignes ministérielles qui ont guidé la production des orientations et objectifs du PDE. C'est la table de concertation, les acteurs de l'eau qui ont pris part aux diverses consultations, qui ont produit ce plan.



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

On débute avec la problématique Introduction et dispersion des espèces exotiques envahissantes. Avec 4 orientations et 7 objectifs, les membres émettent des commentaires sur l'atteinte des cibles, les références et l'échéancier. Mme Marquer prend en note le tout et indique que le MELCCFP permet une révision des cibles au cours du PDE 2024-2034.

Résolution CA154/16112023/006

Il est proposé par Monsieur Jocelyn Vallières
appuyé par Madame Chantal Bouchard
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER les orientations 1 à 4 et les objectifs 1 à 7 de la problématique Introduction et dispersion des espèces exotiques envahissantes dans le cadre de la mise à jour du PDE 2024-2034.

On poursuit l'atelier avec la problématique Inondation de zones avec enjeux et débits de pointe associés. 3 orientations et 8 objectifs sont présentés. Les membres demandent à avoir une confirmation du monde municipal quant aux objectifs les touchant plus directement (réglementaire). C'est pourquoi l'objectif 13 n'est pour l'instant pas adopté.

Résolution CA154/16112023/007

Il est proposé par Monsieur Pierre Dumas
appuyé par Monsieur Daniel Samson
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER les orientations 5 à 7 et les objectifs 8 à 12, 14 et 15 de la problématique Inondation de zones avec enjeux et débits de pointe associés dans le cadre de la mise à jour du PDE 2024-2034.

9.2 Recueil des commentaires ou modifications en vue d'une approbation finale en février 2024

Mme Brochu et Mme Marquer invitent les membres à produire des commentaires au sujet des orientations et objectifs des 4 autres problématiques. Ces dernières effectueront un sondage auprès du milieu municipal quant au libellé des objectifs dits réglementaires afin que le tout soit conforme aux attentes des membres. Ainsi, l'approbation finale de la mise à jour du PDE 2024-2034 pourra être complétée en février 2024.

On souligne le travail incroyable qui a été fait par l'équipe interne et les participants aux différentes consultations. Les membres sont très fiers du PDE 2024-2034.

10. Varia

Aucun.

11. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est donnée à 21h17.

Résolution CA154/16112023/007

Il est proposé par M. Denis Dion et résolu à l'unanimité

DE LEVER l'assemblée.

M. Luc Proulx
Président

Mme Véronique Brochu
Secrétaire